

### ADIEU, BILLETS ?

*On nous change tout, on ne change plus rien ? La fin de la convertibilité des billets CFA a déshabillé les valises à billets. Mais cela ne gêne guère le couple corrupteur-corrompu, dont les ébats n'ont cessé de se moderniser. Après le stade des libations (les pots-de-vin), après la palpation du papier-monnaie, il s'adonne à des jeux plus sophistiqués, des parties fines à trois, quatre partenaires, ou davantage (exploitants miniers ou pétroliers, sociétés-écrans, entremetteurs, paradis fiscaux,...).*

*Les vols directs pour Genève perdront peut-être leur clientèle hebdomadaire de porteurs(ses) de valises. Ni les compagnies aériennes, ni « Billets d'Afrique » ne vont pourtant fermer boutique : le trafic continue.*

*Les capitaux succombent encore au swiss-appeal. Les chèques de voyage et les virements bancaires remplacent l'argent liquide : c'est plus discret, et plus efficace. Et l'on peut toujours compter sur les bons comptes des bons amis.*

*L'impunité dont bénéficie cette traite du « sang des pauvres » commence pourtant d'être mise en question. À l'instar d'Amnesty International, le mouvement Transparence Internationale fait beaucoup d'adeptes, et non des moindres. L'idée progresse d'un Comité d'éthique de l'Aide au développement.*

*En aidant « Billets d'Afrique » à dénoncer de trop nombreux excès, vous contribuerez à stimuler les réactions immunitaires contre la macoutisation de nos sociétés, du Nord et du Sud.*

### SALVES

#### Billets doux

Le Franc français est devenu une denrée très prisée de ceux des Africains de l'Ouest qui ne limitent pas leur consommation aux productions locales. Acquisitrice récente d'une Mercedes 350 SE, l'épouse du Président sénégalais rafle les billets français dans les agences bancaires de Dakar. Un temps, elle y envoyait les motards présidentiels. Puis elle a jugé plus sûr d'effectuer elle-même la tournée : le personnel se met au garde-à-vous durant la comptée. (*Sopi, Sénégal, 25/10/1993*)

#### Billets d'où ?

Au 1<sup>o</sup> semestre 1993, avant la suspension du rachat en Francs français des billets CFA, les capitaux s'évadaient au rythme de 1 milliard de FF. par mois. (*Rapport n° 580 de la Commission des Finances de l'Assemblée*)

#### Faux billets

Toute l'Afrique centrale est inondée de faux CFA. L'initiateur probable, un Camerounais résidant à Libreville, lié à des personnalités politiques gabonaises, est devenu richissime. Arrêté à Douala, il avait été relâché « faute de preuves », malgré l'aveu détaillé du programme de faux-monnayage. Certains *protecteurs* jugent sans doute cette activité aussi bénigne que le pillage ordinaire des fonds publics - d'où leur indulgence. (*Le Nouvel Afrique Asie, n°50, 11/1993*)

#### Transparence

Le 4 novembre 1992, l'Assemblée votait à l'unanimité un amendement exigeant une présentation détaillée de l'Aide Publique au Développement **avant** le vote du Budget. Cet amendement a été écarté en seconde lecture : il serait inconstitutionnel ! Dans le tableau sur l'APD présenté cette année par la Commission des Finances, les colonnes 1992 à 1994 sont donc restées vierges - comme le niveau réel d'information des élus de la République.

#### Moralistes

Pour donner une leçon de démocratie au Général Mobutu, lors du sommet francophone de l'île Maurice, le Président Mitterrand s'est fait accompagner du Karadzic régional, le Général Habyarimana. Au terme de l'entrevue, il a constaté : « Rien n'est très clair ». Songeait-il aux attaches de la France avec les régimes zaïrois et rwandais ? (*Le Monde, 20/10/1993*)

#### Exemple

Lorsqu'elle n'est plus empêtrée dans les réseaux affairistes, la France est capable d'une attitude exemplaire. Elle a favorisé l'instauration de la démocratie en Centrafrique, tandis qu'elle scellait son enterrement au Togo. Compromise dans les trafics et manipulations rwandais, elle vient d'assurer la protection rapprochée du gouvernement burundais légitime, après un putsch terrifiant d'imbécillité. (*Libération, 6/11/1993*)

### POINT D'INTERROGATION

L'appui aux ONG passera en 1994 de 7 millions à 900 000 F. (0,002 % de l'Aide Publique). Selon le Ministre Michel ROUSSIN, « ces diminutions ne sauraient être interprétées comme la marque d'un désengagement ». Serait-ce un signe d'affection ?

## RÉPONSE

Question d'un journaliste américain au Maréchal Mobutu : « Est-il vrai que votre fortune personnelle équivaut à la dette extérieure du Zaïre<sup>1</sup> ? » Stupeur de l'intéressé : « Le Zaïre doit tant d'argent que ça ? ».

1. Plus de 10 milliards de dollars.

## ILS ONT DIT

« Officiellement, la France présente un bilan flatteur, avec 0,56 % de son PNB consacré à l'aide publique au développement [...]. Mais la part de cette aide consacrée au développement se réduit chaque année. [...] La remise de la dette n'est pas de la coopération, mais la constatation de son échec.

[...] Si l'on veut une coopération efficace, il n'est plus possible de conserver la dispersion actuelle de nos structures. » (**Jean-Pierre THOMAS**, *Rapporteur de la Commission des Finances sur le Budget 1994 de la Coopération*).

« Le citoyen français ne pourrait comprendre plus longtemps que près du tiers de l'aide bilatérale soit affecté à des emplois non productifs. » (**Henry JEAN-BAPTISTE**, *Rapporteur de la Commission des Affaires Étrangères sur le Budget 1994 de la Coopération*).

« J'ai piqué l'une des grandes colères de ma vie quand j'ai appris la nomination de Christian Nucci au ministère de la coopération.

[...] *Pour relancer les économies africaines*, il faut commencer par renoncer aux projets pharaoniques, qu'ils soient industriels ou d'infrastructures, et mettre l'accent sur la micro-économie. D'abord agricole, puisque, le plus souvent, il s'agit de manger, et de monétariser des économies qui le sont de moins en moins, et ensuite artisanale. Il faut accepter, en second lieu, de diminuer les charges de puissance publique et les charges de standing urbain, qui pèsent sur trop d'activités. [...]

Mobutu est un mal à l'état pur, ce qui ne veut pas dire que la France puisse ou doive y faire quelque chose. [...] » (**Michel ROCARD**, *Jeune Afrique*, 11/11/1993)

## À FLEUR DE PRESSE

**Sopi** (Sénégal), 25/10/1993 (Médoune Ndongo DIOP) : « [...] La Caisse de péréquation et de stabilisation des prix [*Cpsp*] détient le monopole de l'importation et de la distribution du riz, qu'elle cède aux consommateurs à un prix générant une marge bénéficiaire plus que confortable. [...] Elle importe 400.000 tonnes de riz par an au cours mondial et le revend au double du prix de revient, réalisant [...] annuellement un bénéfice de 24 milliards CFA [480 millions de FF], qui doivent servir normalement à financer la filière déficitaire du riz local, vendu moins cher que son prix de revient, et à renflouer le Trésor<sup>1</sup>.

[...] Devant les turpitudes de la gestion douteuse de la Caisse de péréquation et sur l'insistance des bailleurs de fonds, un Audit international avait été commis. [...] Son rapport, qui a été gardé dans le plus grand secret [...], conclut à un déficit de 13 milliards [260 millions de FF]. Donc non seulement, il y a le manque à gagner mais un trou de 13 milliards. Dans cette masse, 4 milliards de chèques ont été retirés par le directeur général sans autres justifications que : "Je les ai remis au président".

[...] La vente du riz déprécié vous enrichit un bonhomme en un temps record. [...] La grande magouille logée au cœur de l'État avec comme cerveau central la *Cpsp*, s'arrangera par divers stratagèmes pour déclarer bon an mal an au moins 25 000 tonnes impropres à la consommation. [...] La tonne de ce riz déprécié peut être cédée à 20 000 francs [400 FF]. Point n'est besoin de sortir de l'argent. Tout se passe au bout de petits papiers. Les bons sont vendus aux spécialistes installés pour la plupart au marché Tliène. En un tour de main des centaines de millions changent de camp. La gestion de la caisse de péréquation sous Abdourahmane Sow a été absolument laxiste. La quasi absence de transparence dans les procédures internes a favorisé des écarts inimaginables.

[...] Abdourahmane Sow, au lieu d'aller au palais de justice répondre de ses détournements, est allé au palais de l'avenue Roume pour être nommé ministre. »

1. La France a « généreusement » participé au comblement des déficits publics sénégalais - dont profitent aussi quelques groupes et individus français bien introduits.

**Jeune Afrique**, 11/11/1993. **France-Afrique : Le couperet** : « À compter du 31 décembre 1993, toutes les aides budgétaires traditionnellement accordées par la France seront retirées aux États africains qui n'auront pas renoué avec le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, affirme-t-on au ministère de la Coopération. Le Cameroun ou la Côte d'Ivoire, où la France payait jusqu'à présent les échéances auprès de la Banque mondiale, se retrouvent dans l'obligation de négocier de toute urgence avec les institutions internationales. Seuls quelques pays échapperaient à cette règle. Parmi les heureux élus (provisaires), la Centrafrique (Paris accorde un bref sursis au nouveau président Ange Patassé) et le Tchad. »

**Jeune Afrique Économie**, 11/1993. **Interview d'Omar Bongo**.

*Pourquoi la France pousse-t-elle aujourd'hui les pays africains à s'entendre avec les institutions de Bretton Woods ?*

**Omar Bongo** : Allez trouver un ministre français et posez-la lui ! Comme vous, je suis le premier surpris.

*Ce qui est curieux, c'est qu'après avoir annoncé qu'elle ne soutiendrait plus les pays n'ayant pas signé d'accord avec le FMI et la Banque mondiale, la France vient de consentir un prêt de 15 milliards de CFA [300 millions de FF] au Cameroun et s'apprête à verser 35 milliards de CFA [700 millions de FF] à la Côte d'Ivoire...*

**Omar Bongo** : Et pour le Gabon, la France n'a rien prévu ? Voilà le genre de coopération boiteuse ! [...] ».

**LIRE**

*La corruption*, Jean-Louis ROCCA, Syros - 1993

Les méandres de la prédation s'allongent sur un lit de connivences. Leur cartographie fait apparaître cependant des mûles de résistance, que l'auteur invite à conforter : quoi qu'en disent ses avocats, la corruption n'est qu'une variante de la loi du plus fort - cette forme très primitive et pré-légale de la vie en société.

*Afrique, beaucoup d'atouts, trop d'obstacles*, OXFAM-Belgique - 1993, 51 p. Ce monument pédagogique offre un panorama des chances de développement du continent. Le tamtam dont il résonne appelle à les saisir, comme à rompre d'insupportables chaînes.

*Vers un éco-développement participatif*, Grigori LAZAREV, PNUD/FENU, L'Harmattan - 1993, 272 p.

Une synthèse des nouvelles pratiques d'appui au développement - fondées sur la responsabilisation des populations dans la gestion des terroirs villageois, l'initiative économique, ou l'urbanisation.

*Transformations économiques et accès aux savoirs en Afrique subsaharienne*, Annie VINOKUR, UNESCO, 1993.

Une analyse percutante de la résistance aux systèmes d'éducation et aux logiques de développement importés. « La crise des savoirs en Afrique est d'abord une crise des savoirs sur l'Afrique ».

---

SUPPLEMENT AU « POINT SUR LA LOI POUR LA SURVIE ET LE DEVELOPPEMENT » N° 48 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-X. VERSCHAVE

PRIX DE VENTE : 5 FF - SURVIE, Tél.: (33.1)45 39 08 62 - COMMISSION PARITAIRE N° 71982 - DEPOT LEGAL NOVEMBRE 1993 - ISSN 1155-1666